



PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES ÎLES
ÎLES-DE-LA-MADELEINE



À une réunion ordinaire du Conseil des commissaires de la *Commission scolaire des Îles* du mardi 26 mars 2013 tenue à la bibliothèque de l'École polyvalente des Îles (L'Étang-du-Nord) à 19 h et à laquelle sont présents :

Mesdames	Isabelle CUMMINGS (CES* 4) Francine CYR (CES 8) Micheline LAPIERRE (CES 11) Monica POIRIER (CES 2) Huguette REID (CES 10) Annie VIGNEAU (CES 7) *CES = circonscription électorale scolaire	Messieurs	Antoine BÉNARD (parent du secondaire) Fernand BÉNARD (CES 1) Jean CORMIER (parent du primaire) Gérard R. LEBLANC (CES 9) Jules RICHARD (CES 3) Gilles VIGNEAULT (CES 5)
----------	--	-----------	--

formant le quorum requis (6 commissaires parmi les 11 commissaires ayant droit de vote).

Est absent :

	Monsieur	Jean-Yves LAPIERRE (CES 6)
--	----------	----------------------------

La directrice générale, madame Brigitte Aucoin, est présente ainsi que le secrétaire général, monsieur Donald Chiasson.

-Une (1) personne du public assiste à la réunion.

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Micheline Lapierre, appuyée par madame Huguette Reid, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour;
2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion ordinaire du 26 février 2013;
3. Période de questions-commentaires (15 minutes);
4. Dénonciation des compressions budgétaires;
5. Représentation au conseil d'établissement des adultes;
6. Élections scolaires du 2 novembre 2014;
7. Délégation à l'assemblée générale et au congrès de la FCSQ;
8. Calendrier scolaire 2012-2013 APES;
9. Fermeture des bureaux à l'été 2013;
10. Correspondance;
11. Période de questions-commentaires (15 minutes);
12. Levée de la réunion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2013-017)



2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion ordinaire du 26 février 2013

Il est proposé par monsieur Gérard Leblanc, appuyé par monsieur Antoine Bénard, que le procès-verbal de la réunion du 26 février 2013 soit adopté, comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2013-018)

3. Période de questions-commentaires

Aucune question ni commentaire.

4. Dénonciation des compressions budgétaires

Dénonciation des compressions budgétaires annoncées dans le réseau des commissions scolaires et retrait de la compensation accordée aux contribuables pour alléger leur compte de taxes scolaires :

1. Attendu que depuis 2010-2011, la Commission scolaire des Îles (CSÎ) s'est vue imposer des compressions visant à réduire ses dépenses de nature administrative, et ce, en vertu de la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette (Projet de loi 100);

2. Attendu qu'au cours des deux dernières années, le gouvernement du Québec a fait des compressions budgétaires supplémentaires de l'ordre de 300 M \$ au réseau des commissions scolaires du Québec;

3. Attendu que, pour la CSÎ, ces compressions correspondent à un montant de 1,15 M \$ depuis 2010-2011;

4. Attendu qu'avec le Budget du Québec 2013-2014, le gouvernement du Québec a annoncé de nouvelles compressions budgétaires de 200 M \$ aux commissions scolaires sur trois ans;

5. Attendu que ces nouvelles compressions budgétaires se feraient par une mesure imposée par le gouvernement du Québec qui implique le retrait d'un financement accordé par le gouvernement aux commissions scolaires en 2007 par la loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur la fiscalité municipale (Projet loi 43);

6. Attendu que cette loi évitait que le compte de taxes scolaires des contribuables n'augmente au même rythme que le rôle d'évaluation foncière municipale, qui lui, a subi une hausse importante depuis 2006;

7. Attendu que si le gouvernement du Québec abolit cette mesure, la CSÎ devra récupérer un montant de 0,8 M \$ en 2013-2014, et ce, de façon récurrente;

8. Attendu que, pour récupérer ces montants, la CSÎ a quatre avenues à sa disposition :

- réduire le soutien administratif aux écoles et aux centres;
- réduire les services aux élèves;
- augmenter les tarifs et les frais;
- augmenter le compte de taxes scolaires;

9. Attendu que les commissions scolaires jouissent d'une expertise reconnue dans le domaine de l'administration scolaire, avec un réseau comptant 2 700 établissements et 104 000 enseignants, qui ensemble poursuivent des initiatives porteuses pour la persévérance et la réussite scolaire des 1,2 million d'élèves fréquentant le réseau d'éducation publique;



10. Attendu que, grâce à cette expertise, les dépenses de nature administrative des commissions scolaires représentent environ 5 % de leur budget, ce qui correspond à l'une des meilleures performances de gestion pour un organisme public ou parapublic;

11. Attendu que le Conseil des commissaires considère que toutes nouvelles compressions budgétaires, présentes ou à venir, auront nécessairement pour effet de compromettre la réussite des élèves, jeunes et adultes, à la suite d'une diminution des services aux élèves;

12. Attendu l'importance que l'on doit accorder à faire de l'éducation de nos jeunes une priorité au sein de la société;

13. Attendu l'intensité des actions menées actuellement en matière de réussite et de persévérance scolaires à la CSÎ, et que ces actions ont des effets significatifs et positifs sur les élèves;

14. Attendu que le gouvernement du Québec a affirmé dans son Plan budgétaire Budget 2013-2014 (p. A. 30) qu'il a l'intention de rétablir l'équité fiscale, par le retrait de la compensation accordée aux contribuables pour alléger leur compte de taxes scolaires;

15. Attendu qu'en abolissant cette mesure, le gouvernement du Québec obligerait la CSÎ à récupérer auprès des contribuables un montant de 0,8 M \$, ce qui aura pour effet d'augmenter de façon importante le compte de taxes scolaires;

16. Attendu que ces compressions reliées à la taxation scolaire n'impliquent aucun effort à réaliser pour le réseau des écoles privées;

Sur la proposition de madame Isabelle Cummings, appuyée par monsieur Fernand Bénard, il est résolu :

- de dénoncer l'intention du gouvernement du Québec d'imposer de nouvelles compressions budgétaires au réseau des commissions scolaires;

- d'acheminer la présente résolution à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et au ministre des Finances, aux députés de la région ainsi qu'à l'ensemble des commissions scolaires du Québec;

- de mandater la présidente de la CSÎ afin qu'elle communique à la FCSQ l'appui du Conseil des commissaires pour la mise en place de la Table Québec-Commissions scolaires visant à discuter des modifications à la fiscalité scolaire pour la rendre plus équitable pour les contribuables et pour les commissions scolaires afin de pouvoir maintenir des services de qualité pour tous les élèves du Québec, et ce, avant l'application de toute mesure de compression;

- de mandater la présidente de la CSÎ afin qu'elle interpelle les instances de la FCSQ pour qu'elles continuent à réagir activement suite aux compressions budgétaires annoncées par le gouvernement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2013-019)

5. Représentation au conseil d'établissement des adultes

Considérant les articles 43, 102 et 103 de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant la consultation effectuée par la directeur de Centre, monsieur Guy Beudet, auprès des groupes concernés;

Il est proposé par monsieur Gérard Leblanc, appuyé par monsieur Gilles Vigneault, de la représentation suivante au conseil d'établissement du Centre des adultes (FGA et FP) :

- 2 enseignants;
- 1 membre du personnel non enseignant et soutien technique;
- 2 représentants du groupe socio-économique et communautaire;



- 1 représentant du groupe entreprise;
- 2 élèves.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2013-020)

6. Élections scolaires du 2 novembre 2014

En prévision des élections scolaires du 2 novembre 2014, il est proposé par madame Huguette Reid, appuyée par monsieur Gilles Vigneault, que la directrice générale, madame Brigitte Aucoin, soit désignée présidente d'élection et que monsieur Donald Chiasson soit désigné secrétaire général d'élections.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2013-021)

7. Délégation à l'assemblée générale et au congrès de la FCSQ

Il est proposé par madame Annie Vigneau, appuyée par madame Monica Poirier, que madame Isabelle Cummings et monsieur Jules Richard soient délégués pour représenter la Commission scolaire des Îles à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), prévue les 30 et 31 mai 2013, et que monsieur Jean-Yves Lapierre puisse agir à titre de substitut en cas d'impossibilité d'une des deux personnes désignées à être présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2013-022)

8. Calendrier scolaire 2012-2013 APES

Il est proposé par madame Monica Poirier, appuyée par madame Micheline Lapierre, que le calendrier scolaire 2012-2013 pour le DEP d'assistance à la personne en établissement de santé (APES) soit adopté tel que présenté par le directeur du Centre, monsieur Guy Beaudet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2013-023)

9. Fermeture des bureaux à l'été 2013

Il est proposé par monsieur Jules Richard, appuyé par madame Huguette Reid, que les bureaux de la Commission scolaire (centre administratif et établissements) soient fermés pendant une période de trois semaines, à l'été, soit du lundi 22 juillet au vendredi 9 août 2013 inclusivement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2013-024)

10. Correspondance

- Aucune correspondance.

11. Période de questions-commentaires

- Madame Isabelle Cummings, commissaire, tient à souligner la prestation des élèves et du personnel de l'école Stella-Maris dans le cadre des activités de Mi-Carême. À souligner l'invitation lancée et la participation des élèves de Grande-Entrée aux activités qui se sont déroulées à Stella-Maris;



- Motion de félicitations adressée aux élèves de la Polyvalente, Olivier Arseneau et Steven Lapierre, qui se sont à nouveau illustrés lors du tournoi de badminton (intersection de l'Est du Québec) en remportant quatre médailles à Gaspé, les 15 et 16 mars;
- Motion de félicitations aux élèves de la Polyvalente qui ont participé au tournoi régional de volley-ball à Amqui, du 22 au 24 mars. L'équipe juvénile des filles et juvénile des garçons ont toutes deux remporté une médaille d'argent;
- Madame Brigitte Aucoin, directrice générale, tient à adresser une motion de félicitations au personnel de la Commission scolaire, et plus particulièrement à mesdames Isabelle Gilbert et Marie-Josée Chiasson, pour la coordination de la levée de fonds Entraide 2012, laquelle a permis à la CS des Îles de se distinguer au chapitre des contributions en recevant, pour une quatrième fois, le prix Philantrope.

12. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la réunion à 20 h.

ADOPTÉE (CC. 2013-025)

Francine Cyr, présidente

Donald Chiasson, secrétaire général